	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 27 janvier 2023	N° 2023-7

Convocation du 20 janvier 2023

Aujourd'hui vendredi 27 janvier 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, M. Michel LABARDIN, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESCHINA, M. Philippe POUTOU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Stéphane PFEIFFER à M. Bastien RIVIERES
M. Baptiste MAURIN à Mme Pascale BOUSQUET-PITT
Mme Stephanie ANFRAY à Mme Françoise FREMY
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
Mme Pascale BRU à M. Serge TOURNERIE
Mme Laure CURVALE à M. Didier CUGY
M. Radouane-Cyrille JABER à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-François EGRON
M. Guillaume MARI à M. Laurent GUILLEMIN
M. Thierry MILLET à M. Benoît RAUTUREAU
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à M. Dominique ALCALA
M. Michel POIGNONEC à M. Christophe DUPRAT
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET
M. Thierry TRIJOLET à Mme Anne-Eugénie GASPAS
Mme Agnès VERSEPUY à M. Max COLES

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. DELPEYRAT de 14h30 à 15h30
Mme DELATTRE de 14h30 à 16h10.
M. GUENDEZ à partir de 17h10.
M. GARRIGUES à partir de 17h.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET de 12h25 à 16h.
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Andréa KISS jusqu'à 10h30 et à partir de 15h30.
M. Alain GARNIER à Patrick LABESSE à partir de 13h15.
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h30.
Mme Claude MELLIER à M. Jean-Claude FEUGAS de 13h à 15h10.
M. Patrick PAPADATO à M. Jean-Baptiste THONY jusqu'à 11h35 et de 13h22 à 16h25.
Mme Delphine JAMET à Mme Céline PAPIN jusqu'à 11h30.
Mme Géraldine AMOUROUX à Mme Pascale PAVONE à partir de 15h10.
Mme Christine BONNEFOY à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 14h30.
Mme Simone BONORON à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 12h30.
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY de 10h10 à 13h30 et à M. Jérôme PESCHINA à partir de 14h30.
M. Olivier CAZAUX à Mme Brigitte BLOCH de 13h30 à 15h.
Mme Camille CHOPLIN à Mme Fannie LE BOULANGER de 10h45 à 13h20.
M. Max COLES à Mme Béatrice SABOURET à partir de 16h35.
Mme Typhaine CORNACCHIARI à M. Bruno FARENIAUX de 11h20 à 14h30.
Mme Nathalie DELATTRE à M. Michel LABARDIN jusqu'à 10h20 et à partir de 16h10.
Mme Eve DEMANGE à Mme Anne LEPINE à partir de 13h15.
Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Nadia SAADI jusqu'à 16h25.

Mme Zeineb LOUNICI à Mme Pascale PAVONE jusqu'à 10h25.

M. Pierre de Gaëtan N'JIKAM à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 16h55.


Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET à partir de 14h30.

M. Emmanuel SALLABERRY à M. Nicolas FLORIAN à partir de 14h30.

M. Kévin SUBRENAT à M. Franck RAYNAL à partir de 16h35.

Mme Agnès VERSEPUY à M. Fabien ROBERT à partir de 16h35.

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 27 janvier 2023	Délibération
		N° 2023-7

Rapport d'activité du Conseil de développement durable (C2D) sur les années 2021-2022 - Débat

Monsieur Alain ANZIANI présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil de développement, renouvelé à la suite de la délibération du Conseil de Métropole du 27 novembre 2020, est en route depuis 2021. Il s'est mis au travail à partir des conditions et modalités de consultation délibérées le 21 mai 2021.

Celles-ci, construites dans un dialogue avec les membres du C2D, visent en particulier à renforcer la prise en compte des travaux des citoyens bénévoles.

Conformément à l'article L5211-10-1 V « Le conseil de développement établit un rapport d'activité, qui est examiné et débattu par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale ». Le présent rapport vient fournir les principales données de l'implication des citoyens bénévoles pour cette première année de leur mandat.

Cette présentation, traditionnelle au sein de notre établissement, est l'occasion d'amplifier le dialogue avec les élus conjointement souhaité par Bordeaux Métropole et les membres du C2D et rappelé dans la délibération sur les conditions et modalités de consultation du C2D.

1- Mise en place du C2D

Compte tenu des contraintes sanitaires qui ont limité la possibilité de réunions en présentiel sur le premier semestre 2021, le Conseil de développement a pu se remettre en activité de plein exercice au tournant de l'été 2021. L'ensemble de ses instances est désormais en place.

a) Une Présidence des mondes de la santé et de l'associatif

Alain Anziani a nommé Brigitte Tandonnet présidente du C2D (à la suite de Denis Mollat, Karine Oudot et Boubacar Seck et avant eux Fabienne Brugère) en raison de son double profil d'actrice de la santé et associative.

Gynécologue en retraite Brigitte Tandonnet est une praticienne de terrain et de proximité. Très tôt, à la seule pratique solitaire en cabinet, elle associe l'exercice au cœur de la ville : au début des années 1980, elle participe à fonder le Cacus, dans le quartier du Grand Parc. Centre médico-social atypique, centre de planification et d'éducation familiale, le Cacus (Centre d'Accueil – Information, santé, sexualité) propose une prise en charge globale. Pour cela il réunit éducateurs, médecins, animateurs socio-culturels et bénévoles puisqu'il s'agit d'une structure associative. La Présidente du C2D vient aussi de ce monde associatif dont elle a coutume de souligner la richesse et le caractère souvent novateur.

Brigitte Tandonnet est également engagée pour les Droits des Femmes. Formée à la gynécologie au tournant des années 1970, elle suit les actions en faveur du contrôle de la fécondité. Plus récemment, elle participe à la création de la Maison d'Ella, lieu d'accueil pour les femmes victimes de toutes formes de violences (physique, sexuelle, psychologique).

b) Une assemblée qui poursuit la présence de la diversité de la société civile métropolitaine

Le C2D est paritaire et ce depuis 2011, ce qui en fait un précurseur à l'échelle nationale.

Le travail de diversification générationnel s'est poursuivi pour cette nouvelle assemblée 2021 avec un C2D composé de 63% de membres d'âge actif (18-59 ans) dont 16% de moins de 30 ans pour 37% de plus de 60 ans, un plus jeune membre de 19 ans et un plus âgé de 85.

Du point de vue de la variété des expériences, le C2D est composé de représentants des mondes de la santé, de la petite enfance, des mobilités, de l'enseignement, du numérique et de l'informatique, de l'ingénierie, du journalisme et des médias, d'étudiants, d'acteurs et d'actrices des secteurs de l'environnement et de l'écologie, de la solidarité et de la culture. Les membres sont issus aussi bien du secteur privé que public, de l'activité entrepreneuriale autant que du salariat ou du bénévolat.

La diversité des territoires de la Métropole est présente parmi les membres (2 citoyens par commune). Par ailleurs des membres du C2D ayant des liens avec la Métropole font le pont avec les territoires voisins afin de développer la présence de l'ensemble des publics du territoire métropolitain.

c) Un bureau renouvelé avec une présence accrue de la jeunesse

Le Conseil de développement est doté d'un nouveau bureau.

Brigitte Tandonnet a privilégié l'accueil de toutes les bonnes volontés tout en veillant à l'égalité femmes hommes. Toutes celles et tous ceux qui avaient manifesté leur envie de rejoindre le bureau et de consacrer un peu plus de temps à l'instance ont donc été retenus.

Le bureau du C2D est désormais composé de 14 membres, 6 femmes et 8 hommes. Ces nouveaux entrants sont jeunes. Parmi les 8 nouveaux entrants, 3 ont moins de 30 ans (le plus jeune a 24 ans). La moitié des membres du bureau a moins de 45 ans. 5 nouvelles femmes font également leur entrée dans le bureau.

Le bureau du C2D est composé de

- Brigitte Tandonnet
- Julien Bardon (antérieurement vice-président)
- Camille Barraud
- Amandine Fournié
- Esther Manenti (antérieurement vice-présidente)
- Jean-Baptiste Martial
- Carmen Minchan Bénard
- Serge Morin
- Cassandra Nossein
- Eric Piboyeux
- André Procédès (antérieurement vice-président)
- Aurélien Ramage (antérieurement vice-président)
- Jean-Michel Thauré (antérieurement vice-président)
- Philippe Veillon

d) Forum du C2D

Afin d'accueillir les citoyens qui souhaiteraient contribuer à l'enrichissement des projets et politiques métropolitaines sans être membres du C2D et sans attendre le renouvellement triennal de l'instance, le Forum du C2D a été mis en place. Ce dernier a pu être mobilisé lors de certains projets de l'instance comme la pépinière citoyenne ; le bureau du C2D souhaite développer les propositions qui seront faites au Forum.

2- Mise en œuvre d'un programme de travail dense

a) Rappel des missions

Le C2D exerce 2 grandes familles de missions

- Une **mission principale de contribution**. Les citoyens bénévoles enrichissent les projets et politiques métropolitaines. Cette mission est mobilisée soit à la demande de la Métropole (saisine) soit par les bénévoles eux-mêmes (autosaisines).
- Une **mission supplémentaire de gouvernance ouverte** : à côté de sa mission contributive sur le contenu, le C2D peut exercer des missions d'accompagnement dans une logique de gouvernance ouverte afin d'aider à mobiliser les citoyens. Ce choix de la Métropole de donner une place à des citoyens dans le dialogue public, à ses côtés, (horizontalité) contribue à permettre de décider et travailler en confiance avec les citoyens.

b) 3 saisines

Les membres du C2D se sont engagés sur 3 saisines pour cette première année

- **Comment créer des emplois sur la Métropole** : les membres du C2D ont réalisé cette contribution dans un délai court pour être en phase avec l'écriture de la feuille de route économique. Ils ont formulé des propositions à visée opérationnelle. A l'étape de proposition au printemps a succédé une phase de travail avec la Métropole pour traduire les propositions dans des démarches métropolitaines.
- **Proximité** : face à une notion transversale, le groupe de travail a commencé par une clarification des attendus. Pour lui, la proximité recouvre 3 dimensions : une proximité de service (mieux répondre à l'usager), une proximité d'appropriation (faire en sorte que le citoyen se sente partie prenante de l'échelle métropolitaine) et une proximité de contribution (accueillir les initiatives citoyennes).
- **Mobilisation citoyenne pour 1 million d'arbres** : cette saisine a pris un chemin particulier articulant la mission de contribution et celle de gouvernance ouverte. Les membres impliqués dans ce groupe ont cherché à enrichir le projet « Plantons 1 million d'arbre » en mobilisant la société civile. Ce travail s'est traduit par la mise en place d'un dispositif appelé « pépinière citoyenne ». Il vise à ce que les acteurs de la société civile s'entraident entre pairs (pairaidance). Lors de la 1^{ère} édition, des spécialistes de l'arbre (associations, centre de formation...etc...) ont travaillé avec des citoyens qui hésitaient à planter. Ils ont ensemble cherché à identifier les freins et à voir la manière de les dépasser. De cette première pépinière est issue la ressource de l'arbre : une banque de données sur le site Internet du C2D qui recense différents types de support (guides, tutoriels, formations...) pour aider à planter. Une deuxième édition de la pépinière a été dédiée aux acteurs économiques.

c) 2 autosaisines

Les citoyens du C2D ont choisi d'engager 2 autosaisines

- **Résilience et transition.** Cette autosaisine cherchait à s'interroger sur les conséquences récentes et les transformations émergentes autour de la crise sanitaire quant aux prismes d'approche des différentes politiques publiques. Elle s'est également nourries des ressources denses sur le sujet (rapports du GIEC...etc...) et a passé en revue les différentes politiques métropolitaines liées à la question. C'est ainsi que l'autosaisine a recroisé la démarche du PCAET alors en cours d'élaboration.
- **Crise et jeunesse.** 2 principaux axes de contributions ont été déployés. D'une part les membres du groupe ont souhaité voir de quelle manière contribuer via les politiques métropolitaines. Des membres ont ainsi été associés à l'étude de dispositifs en faveur de la jeunesse : fonds d'aide aux jeunes, appel à projet de lutte contre la précarité étudiante. D'autre part, le groupe a souhaité explorer un enjeu à l'actualité croissante : l'éco-anxiété. En lien avec cette thématique, le C2D a également porté la participation de Bordeaux Métropole au forum européen Eurocities. Il a animé un atelier pour permettre à un groupe de jeunes de formuler leurs attentes quant à l'avenir des villes dans le contexte européen.

d) La mission de gouvernance ouverte pour la participation citoyenne

Des membres du C2D ont été associés au travail préparatoire de la politique de participation citoyenne et relation à l'usager. De même, des membres du C2D ont fait partie de la commission mixte du budget participatif métropolitain.

Une nouvelle modalité de cette mission de gouvernance ouverte a été développée en ce début de mandat : celle de la contribution à la participation de concrétisation. Alors que traditionnellement les membres du C2D sont mobilisés en amont de la décision pour cette mission, ils ont été à plusieurs occasions mobilisés en aval comme pour le suivi de l'appel à projet de lutte contre la précarité étudiante ou pour le fonds action jeunesse.

e) Autres sollicitations : mise en réseau des instances de participations de la société civile et partenariats

L'instance a également poursuivi sa mise en réseau avec les autres structures de participation de la société civile qu'il s'agisse de temps de travail avec le CESER Nouvelle Aquitaine ou avec les autres conseils de développement de la région.

Le C2D a suivi le travail d'étudiants de l'Ecole d'Architecture et de Paysages de Bordeaux sur l'enjeu des territoires voisins.

3- Accroissement de la prise en compte des travaux du C2D

a) Mise en œuvre de la délibération sur les conditions et modalités de consultation du C2D

Le début du mandat a été marqué par l'adoption d'une délibération définissant les conditions et modalités de consultations du C2D. Elle a été travaillée en amont avec des représentants du C2D à partir d'un travail de bilan produit par ses membres. Le point central portait sur le fait d'accroître la prise en compte des travaux.

Afin d'y parvenir, quatre dispositifs matériels ont été mis en œuvre

- **La préparation amont** par la désignation d'élus et services référents, un rendez-vous préparatoire et l'établissement d'une lettre de saisine. Stéphane Delpyrat et les services du développement économique pour la saisine portant sur l'emploi, Brigitte Terraza, la direction conseil et organisation ainsi que la direction générale des territoires pour la saisine sur la proximité, Patrick Papadato et le directeur de projet

Plantons 1 million d'arbres ont mis en œuvre ce travail préparatoire en lien avec Céline Papin, Vice-Présidente au dialogue citoyen.

- L'établissement d'un **dialogue continu** pour préparer la prise en compte en amont plutôt que d'attendre le seul rendu final. Les mêmes équipes ont pu échanger avec les différents groupes de travail à des étapes clés. Il faut noter que ce dispositif de dialogue a été étendu aux autosaisines. La Présidente du C2D a souhaité informer les vice-présidents et conseillers délégués susceptibles d'être concernés au titre de leurs délégations par les travaux d'autosaisine du C2D. Claudine Bichet pour l'autosaisine sur « résilience et transition » et Baptiste Maurin pour « crise en jeunesse » ainsi que les services pilotes de politiques publiques en la matière ont pu échanger avec le C2D. De nouvelles opportunités de liens avec des démarches en cours de la Métropole ont ainsi été ouvertes.
- Des **rendez-vous de suivi**. Afin d'organiser matériellement la prise en compte des propositions, il est prévu qu'à l'issue du rendu du travail des rendez-vous de suivi soient instaurés à court terme (retour sur les principes) puis au bout d'un temps plus lointain (déclinaison opérationnelle). Sur la période, le groupe de travail « comment créer des emplois sur la Métropole » a finalisé ses propositions et un retour selon ces modalités a été mis en place.
- La **diffusion dans les différentes instances** de la Métropole. A ce titre, le groupe « création d'emplois » a pu présenter ses propositions en commission développement économique.

b) Premières prises en compte des contributions du C2D et premières productions

- **Au titre des travaux** : le rendu d'une première saisine a fait l'objet d'un travail de prise en compte. Alors que cela est moins immédiatement garanti, les deux autosaisines ont également trouvé des modalités de prise en compte dans des projets de la Métropole.
 - o Saisine emploi : sur les 5 propositions retenues, 2 sont de prise en compte rapide, 3 nécessitent un approfondissement. Pour le colloque inversé, un travail avec le Club d'entreprises de Mérignac est engagé. De même, pour les portraits anti-clichés, une insertion dans un projet portant sur une problématique proche est en discussion. Concernant le réseau des villes télétravaillables, une exploration de faisabilité va être engagée début 2023. Pour la proposition sur les coups de pouces de la Métropole, un workshop est positionné fin 2022 début 2023. Enfin, pour la suggestion « plan ambition formation », un recoupement avec des démarches proches dans le domaine de la transition écologique est en cours d'étude. L'ensemble des propositions fait donc l'objet d'une réponse pour assurer un maximum de prise en compte.
 - o Autosaisine résilience et transition : au cours de son travail, le groupe a souhaité saisir la possibilité de contribuer en amont au plan climat air énergie transition comme le lui a proposé la Vice-Présidente. Il a donc contribué au cadre général et a formulé une proposition de fiche action.
 - o Autosaisine crise et jeunesse : des membres du C2D ont été associés à l'évaluation du Fonds d'Action Jeunesse et de l'appel à projet de lutte contre la précarité étudiante.
 - o Sollicitation Bordeaux tourisme agora : en parallèle de la recomposition du C2D, l'instance a été sollicitée afin de contribuer au travail sur la politique touristique de la Métropole au printemps 2021. Plusieurs membres qui poursuivaient leur mandat ont été associés aux instances de concertation.
- **Au titre de la gouvernance ouverte** : des membres du C2D ont fait partie de la commission mixte du budget participatif. Ils ont visité les sites et étudié les candidatures. D'autres ont contribué à la définition de la politique participative. La

participation au suivi du FAJ et de l'appel à projet « lutte contre la précarité étudiante », peuvent compter parmi les actions de gouvernance ouverte.

- En termes de **production autonome**

- o Le C2D a ouvert la ressource de l'arbre : une compilation de ressources en ligne pour aider les citoyens à planter des arbres.
- o De même il a organisé deux ateliers pour développer l'implication de la société civile dans la plantation d'arbres. L'un en direction des particuliers qui hésitent à planter, l'autre à destination des acteurs économiques.

4- Comptabilité sociétale

Sur une année, les citoyens du C2D ont consacré 2177 h de bénévolat correspondant à 730 participations individuelles et 95 rendez-vous de travail.

Ils ont eu 50 temps d'échange avec les élus ou les services de Bordeaux Métropole.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 janvier 2023

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 2 FÉVRIER 2023	Pour expédition conforme, le Président, Monsieur Alain ANZIANI
DATE DE MISE EN LIGNE : 3 FÉVRIER 2023	